

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(14\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 22 janvier 1874](#)

Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 22 janvier 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 6 p. (264r, 265r, 266v 267v, 268r, 269v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 22 janvier 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47565>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 janvier 1874](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [André, Eugène \(1836-\)](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin informe Eugène André qu'après avoir perdu plusieurs centaines de milliers de francs et avoir mécontenté sa clientèle, Godin a rétabli le système des remises à la demande des voyageurs ; il lui explique en quoi consiste ce système et dresse le tableau des remises consenties. Le post-scriptum porte sur la vente de nouveaux numéros de cuisinière et sur une offre de Huguet.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Vendredi 12 Janvier 1875

Cher Monsieur Comte,

Après bien des sollicitations
de mes voyageurs depuis plusieurs
années j'ai bien voulu
moi modifier les remises que
j'avais primitivement orga-
nisées ; cela m'a conduit
au concours des événements
à perdre plusieurs centaines
de mille francs, et à même
perdre ma clientèle. C'est-à-dire
qu'après bien des explica-
tions les voyageurs eux-mêmes
en sont revenus à me rede-
mander de rétablir ce système
de remises. Le principe
consiste à faire au commen-
cement de l'année une remise

juste suffisante pour couvrir
 les frais de magasin et de
 garde de la marchandise qu'on
 prend avant la saison.
 6 est le maximum qu'il
 faut accorder pour cela.
 Mais afin d'engager le
 marchand à faire le plus gros
 chiffre d'affaires avec nous, et
 est reconnu qu'il convient
 de graduer la remise de
 manière à engager le marchand
 à augmenter son chiffre
 d'affaires, non-seulement sur
 le prix de la marchandise
 qu'il demande, mais aussi
 sur le prix de la marchandise
 qu'il a demandée; c'est
 pourquoi dans le tableau que
 je vous donne ci-joint vous
 remarquerez que je fais une
 remise sur 500 frs; mais

que je fais un écart de
 2 % de 100 à 1000 fr. afin
 d'engager ceux qui divisent
 leurs commandes entre d'une
 maison et la mienne à ne
 plus le faire... La remise
 est ensuite graduée jusqu'à
 5 mille, parce que c'est dans
 les chiffres qui se trouve le
 grand nombre des clients
 qui vont d'un mille à l'autre
 et cherche donc ainsi à se
 engager aussi à ne pas divi-
 leurs commandes, par leur
 permettant d'augmenter de
 1 % leur remise sur le total
 des affaires.

Tous les systèmes de remise
 que M. Denisart m'a proposé
 et qui m'ont paru être des con-
 férences que vous avez fait
 avec lui, peuvent donner lieu
 à des avantages passagers, et

qui ne me paraissent pas
 raisonnables comme choses
 durables; et en voyant la
 nécessité où j'ai de revenir
 au tableau que je vous remets
 ci-dessous. je vous demande
 véritablement vous ne ferez
 pas bien de vous y arrêter
 vous-même, en vous laissant
 la liberté d'en faire ce que
 vous jugerez à propos;
 toutefois ne faites pas plus
 de 6 % pour commencer
 l'année.

Notre bien coufiant.

Godin

Boernises arrêtées pour
Guise en l'année 1874

Boernises d'approvisionnement
mens d'été :

Janvier, Février, Mars	5 %
Avril et Mai	5 %
Juin	4 %
Juillet	3 %
Août et Septembre	2 %
Octobre à fin Décembre	0 %

(La Boernise de 6 % pourra
être prolongée jusqu'en Avril, fin
de tournée des voyageurs)

Boernises de fin d'année :

de 500 à 1000 frs	5 %
de 1001 à 2000	7 %
de 2001 à 3000	8 %
de 3001 à 4000	9 %
de 4001 à 6000	10 %
de 6001 à 8000	11 %
de 8001 et au-dessus	12 %

Au-dessus de ce chiffre je pourrai
consentir peut-être encore 1 ou 2 %

avec les maisons qui prendront
vis à vis de moi l'engagement
de faire pendant l'année un
chiffre déterminé d'affaires,
assez élevé pour me décider
à leur accorder cet avantage,
ou encore aux maisons impor-
tantes qui s'engageraient à
me vendre que mes produits,
en arrivant toutefois au
chiffre d'affaires indiqué
pour chaque remise.

Gudin

Quant à vos nouveaux pas de
classineries, j'crois qu'on pourrait
bien les affirmer cette année-ci sans
leur donner de N° spécial, sauf à
voir s'ils seront goûtés par les clients.
Je ne sais combien Hugues se fera
vous à effet; vous ne me le
citez pas; faites pour le mieux.